



La Franche-Comté dispose d'une ressource en bois abondante. Elle est la troisième région la plus boisée de métropole avec 45 % de couverture forestière sur son territoire. La filière forêt-bois régionale compte 3 200 établissements dont un millier emploie au total 10 100 salariés, les autres établissements correspondant à des entrepreneurs individuels. La pérennité des activités et de l'emploi de la filière est un enjeu important en milieu rural, où le poids de la filière dépasse parfois 10 % de l'emploi total.

Conformément à la vocation forestière de la Franche-Comté, les activités les plus en amont de la filière (sylviculture et exploitation forestière, travail du bois) sont surreprésentées par rapport à la moyenne française. D'autres activités telles que l'industrie du meuble en Haute-Saône, la fabrication d'objets divers en bois dans le Jura, ou l'industrie du papier et du carton, qui ont un poids localement important, sont peu connectées avec les autres acteurs locaux de la filière et sont soumises à une forte concurrence. L'utilisation croissante du bois dans la construction et le développement du bois énergie appuyé par le plan Bois énergie et développement local de Franche-Comté sont des sources de dynamisation de la filière forêt-bois franc-comtoise.

Ce dossier présente la filière forêt-bois au travers de huit fiches : une fiche de synthèse sur l'ensemble de la filière et sept fiches thématiques relatives aux principaux segments de la filière.

# La filière forêt-bois en Franche-Comté

Édition 2013

Prix : 8 €

ISBN 978-2-11-051731-X



Insee de Franche-Comté  
8 rue Garnier  
CS 11997  
25020 BESANÇON Cedex  
Tél : 03 81 41 61 61  
Fax : 03 81 41 61 99



Draaf de Franche Comté  
Immeuble Orion  
191 rue de Belfort  
25043 Besançon Cedex  
Tél : 03 81 47 75 00  
Fax : 03 81 47 75 05



Adib de Franche-Comté  
Maison de la forêt et du bois  
20 rue François Villon  
25041 Besançon Cedex  
Tél : 03 81 51 97 97  
Fax : 03 81 51 97 90



**Ce dossier contient huit fiches thématiques :**  
État des lieux de la filière forêt-bois  
Présentation de la forêt franc-comtoise  
Sylviculture - exploitation forestière  
Travail du bois - fabrication de produits intermédiaires  
Industrie du papier et du carton  
Fabrication de meubles  
Construction en bois  
Bois énergie



## AVANT-PROPOS

Avec 285 000 emplois directs et 50 milliards de chiffre d'affaires au niveau national, la filière forêt-bois constitue un acteur majeur de la vie économique française. En Franche-Comté, la ressource en bois est abondante. Notre région est ainsi la troisième région de métropole en termes de taux de boisement. Par ailleurs, la filière forêt-bois emploie plus de 10 000 salariés répartis dans un millier d'établissements, ce qui représente 2,7 % de l'emploi salarié régional. De plus, 2 300 autres établissements dépourvus de salariés participent également aux activités de la filière.

La filière forêt-bois contribue grandement au dynamisme et au développement des territoires francs-comtois. Les emplois, répartis sur l'ensemble du territoire régional, sont en effet majoritairement localisés dans l'espace rural, le plus souvent au plus près de la ressource. Ils représentent ainsi près de 6 % de l'emploi total des communes rurales et plus de 10 % dans certains bassins de vie comme ceux de Saint-Loup-sur-Semouse ou Champagnole.

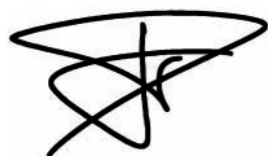
Pour rester compétitive, la filière forêt-bois, en cours de restructuration, doit pouvoir saisir les opportunités de développement qui s'offrent à elle et surmonter les obstacles qui se présentent. Les entreprises œuvrant dans l'exploitation de la forêt et la transformation du bois doivent trouver le dynamisme et le soutien nécessaires pour s'adapter en permanence. Dans ce but, l'État et la Région travaillent en concertation avec les professionnels à l'avenir de la filière.

C'est dans ce cadre que la Draaf a décidé de nouer un partenariat avec l'Insee et l'interprofession des industries du bois (l'Adib) pour réaliser un nouvel état des lieux de la filière en Franche-Comté, le dernier datant de 2008.

Cette étude dresse un portrait complet de la filière sous forme de fiches sectorielles synthétiques. Elle s'appuie sur des indicateurs chiffrés, des représentations cartographiques et des analyses. Au-delà de la description de l'état actuel de la filière régionale, cette étude mesure l'impact de la crise économique et donne des pistes pour le développement de la filière forêt-bois en Franche-Comté.

**Jean-Luc Linard**

Directeur régional  
de l'Alimentation, de l'Agriculture  
et de la Forêt de Franche-Comté



**Patrick Pétour**

Directeur régional  
de l'Insee de Franche-Comté



**Directeur de la publication :** Patrick Pétour

**Pilotage du projet :** Florent Viprey, Émilie Vivas

**Rédactrice en chef :** Nellie Rodriguez

**Auteurs :** Stéphane Adrover, Jean-Claude Farigoule, Jean-Marie Valdenaire, Johann Ast

**Mise en page :** Lauris Bouillon, Sophie Gille-Meignier, Yves Naulin

**Imprimeur :** Est imprim, MAAF - SSP

© Insee 2013 - dépôt légal : novembre 2013

## DÉFINITIONS

**Bois rond :** comprend tout bois abattu et façonné, avant la première utilisation : grume (tronc coupé, ébranché et revêtu de son écorce), bille, rondin.

**Grume :** tronc d'arbre abattu, ébranché, encore recouvert de son écorce, propre à fournir du bois d'œuvre.

**Bois d'œuvre :** bois utilisé pour le sciage, déroulage, tranchage et autres usages « nobles » de la filière bois. Après transformation, ces bois servent en menuiserie, charpente, caisserie, ameublement.

**Bois de trituration :** bois destiné à être déchiqueté pour la fabrication de pâte à papier ou de panneaux de particules ou de fibres.

**Bois d'industrie :** comprend le bois de trituration et les autres bois d'industrie.

**Bois énergie :** bois destiné à la production d'énergie. Il inclut le bois de chauffage.

**Office National des Forêts (ONF) :** Établissement public à caractère industriel et commercial créé en 1964, l'Office national des forêts assure la gestion durable des forêts publiques françaises.

**Forêt domaniale :** forêt faisant partie du domaine privé de l'État. Sa gestion est assurée par l'ONF en application du Code forestier.

**Forêt communale :** forêt publique faisant partie du domaine privé d'une commune.

La forêt communale, comme toute forêt publique, doit relever du régime forestier. La gestion en est alors assurée par l'ONF, à la demande de la commune.

**Bassin de vie :** le bassin de vie constitue le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants. Les services et équipements de la vie courante servant à définir les bassins de vie sont classés en 6 grands domaines : services aux particuliers, commerce, enseignement, santé, sports, loisirs - culture et transports.

## SOURCES ET MÉTHODES

La notion de filière économique retenue dans cette étude peut être définie comme « l'ensemble des phases d'un processus de production qui permettent de passer de la matière première au produit fini vendu sur le marché. Elle englobe toutes les étapes de transformation depuis l'amont jusqu'à l'aval pour obtenir une famille de produits. » (Larousse). Dans la pratique, ces phases font intervenir différents acteurs économiques, chacun prenant en charge un ou plusieurs stades du processus.

La liste des établissements de la filière régionale a été extraite du fichier Clap 2010 sur la base du code d'activité de ceux-ci, et complétée par le résultat de l'enquête annuelle de production (EAP 2010) de l'Insee et de l'enquête 2010 du service de la statistique et de la prospective (SSP) du ministère de l'Agriculture. L'expertise du service statistique de la Draaf (SRISE) a été mobilisée pour valider et compléter ces listes.

Deux périmètres ont été définis : le noyau de la filière regroupe les établissements considérés comme complètement intégrés à la filière. Ce noyau permet d'établir des comparaisons régionales. Des établissements issus de l'expertise du SRISE complètent dans un deuxième temps cette liste pour constituer la filière « spécifique » régionale, permettant une étude plus exhaustive et détaillée de la filière bois franc-comtoise.

Les informations extraites de Clap permettent de localiser les établissements, de les situer dans la filière, et de calculer l'emploi de la filière et de ses différents segments. Ces informations sont complétées par des données issues des Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS 2010), des données financières issues du dispositif Esane 2010 de l'Insee, et des données émanant des Douanes pour le commerce extérieur. Les informations concernant le « bois énergie » émanent essentiellement de la base de données collective bois énergie de Franche-Comté récoltée par l'Association régionale pour le Développement de la forêt et des Industries du Bois en Franche-Comté (ADIB).

## POUR EN SAVOIR PLUS

« La filière bois franc-comtoise », Insee, DRAF, CES de Franche-Comté, Édition 2008

« La forêt et les industries du bois », Agreste, GraphAgri Bois, Édition 2013

« Plan Bois énergie et développement local de Franche-Comté », Contrat de projets État-Région Franche-Comté 2007-2013